

Zone Industrielle Parc Actival
233, Rue Raymond Noël
01140 SAINT DIDIER SUR CHALARONNE
04.74.04.94.69
Email : contact@smidom.org

M MME

Nos réf. : PF/PJ/cf

Objet : Optimisation de la fréquence de collecte de vos ordures ménagères.

P.J. : Calendrier de collecte 2020.

Madame, Monsieur,

La préservation de l'environnement et des ressources naturelles nous incite à être Consom' Acteur, à limiter notre production de déchets et à trier-recycler toujours plus et mieux.

Ainsi, grâce à la mise en œuvre de la redevance incitative, le poids d'ordures ménagères moyen annuel par habitant est passé de 158 kg en 2013 à 102 kg en 2019.

Vos efforts ont permis de stabiliser les tarifs de la redevance incitative, grâce à des économies qui ont pu compenser les hausses permanentes des coûts de collecte et de traitement supportés par le SMIDOM Veyle Saône.

Outre la diminution des volumes collectés, le taux moyen de présentation des bacs a évolué d'une fois par semaine à 1 fois toutes les 4 semaines en moyenne.

Ces deux dernières années, afin d'optimiser les dépenses de collecte (kilomètres, carburant, bilan carbone...) la fréquence de passage du camion de collecte a donc évolué d'une fois par semaine à une fois par quinzaine sur 8 communes.

Au 1^{er} Juillet 2020, les usagers des 12 communes de **Cormoranche-sur-Saône, Francheleins, Garnerans, Genouilleux, Guéreins, Illiat, Lurcy, Mogneneins, Montceaux, Perrex, Saint-Genis-sur-Menthon et Saint-Jean-sur-Veyle** dont vous faites partie, verront le camion de collecte des ordures ménagères passé tous les 15 jours devant leur domicile.

Vos actions collectives permettent :

- **La diminution de notre empreinte carbone : moins 20 % d'émission de CO2 / km.**
- **La réduction de 6 € sur votre abonnement annuel.**

Le calendrier de collecte ci-joint vous permet d'identifier les jours de passage du camion de collecte.

Quatre étapes pour l'utiliser :

- ① Identifier votre commune.
- ② Regarder votre jour de collecte.
⚠ Attention votre jour de collecte a peut-être changé !
- ③ Repérer la couleur violet ou jaune afin de savoir si vous serez collectés une semaine paire ou impaire.
- ④ Reporter vous au calendrier de collecte ci-joint. Ne pas oublier de sortir votre bac la veille.

Exemple :

J'habite Guéreins, mon jour de collecte est le vendredi. Je suis collecté les semaines PAIRES, colorées en violet. En Septembre je peux sortir mon bac le vendredi 4 et/ou le vendredi 18.

Septembre		
M	1	
M	2	36
J	3	
V	4	
S	5	
D	6	
L	7	
M	8	
M	9	37
J	10	
V	11	
S	12	
D	13	
L	14	
M	15	
M	16	38
J	17	
V	18	
S	19	
D	20	
L	21	
M	22	
M	23	39
J	24	
V	25	
S	26	
D	27	
L	28	
M	29	
M	30	40

Le SMIDOM Veyle Saône vous adressera un SMS de rappel 48h avant chaque collecte. Si vous ne souhaitez pas bénéficier de ce dispositif, il suffit de nous en informer par téléphone au 04 74 04 94 69, par mail à : contact@smidom.org ou répondre « STOP » au SMS. Si vous n'avez jamais communiqué votre n° de portable ou si celui-ci a changé, merci de nous le faire parvenir par mail à : contact@smidom.org.

Par ailleurs, pour vous aider dans la gestion de vos déchets le SMIDOM Veyle Saône vous propose :

- des galets « stop odeurs » à suspendre dans votre bac de collecte pour éloigner les insectes et mauvaises odeurs au prix de 5 €. (Informations et bon de commande pour envoi par courrier sur notre site internet : www.smidom.org)
- des composteurs en bois d'un volume de 400 litres au prix de 20 €.
- une subvention de 75 € pour l'achat d'un broyeur à végétaux.

Si vous estimez que le volume de votre bac est insuffisant pour une collecte bimensuelle, contactez-nous.

En vous remerciant pour votre coopération et restant à votre disposition, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,
Paul FERRE

